



## Un déconfinement sous haute surveillance

Avec la fin du confinement et la levée des restrictions sanitaires, les Français redécouvrent avec gourmandise la liberté de se déplacer, de se rassembler, de participer à des festivités.

Attention toutefois de ne pas baisser la garde : Les nouveaux variants sont beaucoup plus contaminants et il n'est pas inutile de rappeler que seule LA VACCINATION peut freiner considérablement la propagation du virus.

De plus, en cas de contamination, le vaccin permet d'éviter les formes les plus graves pouvant entraîner la saturation des services de réanimation et de nombreux décès.

**V-A-C-C-I-N-E-Z-V-O-U-S**, pour vous-même, pour vos enfants, vos aînés. Pour retrouver une vie normale, une activité économique pourvoyeuse d'emplois.

Continuons de porter le masque lorsqu'il y a du monde, dans les lieux fermés. Le pire serait de subir un énième confinement qui serait préjudiciables à tous. Chacun doit adopter un comportement responsable.

Les vacances d'été sont là, que chacun en profite le plus possible. Les centres de loisirs retrouvent une fréquentation presque habituelle pour le plus grand bonheur des enfants.

Les festivités du 14 juillet auront lieu et je vous donne rendez-vous pour le défilé aux lampions qui seront remis gratuitement aux enfants et nous nous laisserons conduire en musique avec la fanfare « l'hortillonne » jusqu'au marais des bœufs où sera tiré un feu d'artifices.

Nous nous retrouverons à la rentrée avec le salon des loisirs et ensuite le 12 septembre avec la réderie organisée conjointement par les commerçants et le comité de la fête des hortillonnages.

Dans l'attente, passez un excellent été.

*Votre Maire,*  
**Jean-Claude RENAUX**



## Nouveaux habitants



La Cérémonie des nouveaux habitants s'est déroulée le lundi 28 juin, en présence des élus et des représentants des associations. La jeunesse des Camonois souligne une fois de plus l'attractivité de notre commune.

## Remise des Dictionnaires



Depuis plusieurs années maintenant, la remise des dictionnaires se fait sous forme de petite cérémonie où sont conviés les futurs collégiens, les parents et les enseignants. Le mardi 29 juin, chaque élève a reçu un dictionnaire avec la photo de classe.

## Boîte à lire



Deux nouvelles boîtes à lire ont été installées rue des déportés devant l'école et Petit-Camon. Elles ont été réalisées par le personnel communal et permettent le partage de livres gratuit.

Celle de Petit-Camon a malheureusement déjà subi une dégradation le dimanche 20 juin. La commune a établi un partenariat avec la bibliothèque afin de réabonder les boîtes. Merci à Mme DUFOURNY qui rejoint notre trio de choc de vieilles.

## Départ en retraite



Mme PRUNIÉ Céline vient d'assister à son dernier Conseil d'école. En effet, elle vient de faire valoir ses droits à la retraite. Officiant sur la commune depuis 1998 au sein du groupe scolaire Edmond Marquis, nous nous joignons à tous ses élèves passés ou présents pour lui dire merci et lui souhaiter de profiter pleinement de ses nouvelles disponibilités.

## Hôtel à insectes

La commune a acheté 13 hôtels à insectes, répartis sur plusieurs lieux publics, notamment les écoles et l'espace Gaston Gambier.

Complément naturel aux efforts de fleurissement, nos pollinisateurs seront logés dans des hôtels trois étoiles. Ils auront fort à faire avec en plus des fleurs, 640 arbres et 2600 arbustes comptabilisés sur la zone urbanisée de Camon.



## Calvaires

Soucieux de préserver votre patrimoine, les deux calvaires et le portail du cimetière ont été rénovés. Érigé en 1880, au moment de la création du cimetière, sa croix réalisée par François LEMORINET, Maréchal ferrant de Camon pèse 200 kg. Sa base en pierre, quant à elle fût aussi taillée par un camonois, M. GUÉRARD.





## Initiative

Nous saluons l'initiative écocitoyenne d'une famille de Camon. Les parents et les 3 enfants de 7, 9, 11 ans aiment se promener dans notre campagne et en profitent pour nettoyer les chemins pollués par des personnes irrespectueuses de l'environnement. Ils nous ont fait partager leur collecte du jour, réalisée en à peine 1 heure.

Merci à eux.



Nous vous informons également qu'une opération Hauts-de-France propres aura lieu :

- ♦ le samedi 11 septembre à 8h30, devant la mairie.

La Municipalité vous donne donc rendez-vous, les gants et les sacs vous seront fournis sur place.



Ensemble préservons notre cadre de vie.

## Réderie

L'UCAPS et le comité de la Fête des Hortillonnages organisent une réderie, rue René Gambier, rue Karl Marx et rue Henri Barbusse le **Dimanche 12 septembre 2021**. ( 3€ le m).

### Restauration et buvette sur place

Les inscriptions auront lieu dans le Hall de la Salle Louis Aragon :

- Pour les riverains :  
Le Jeudi 02 septembre de 14h00 à 18h00
- Pour les habitants de Camon :  
Le vendredi 03 septembre de 14h00 à 18h00

- Pour les extérieurs :  
Le Samedi 04 septembre de 9h00 à 12h00 et le Lundi 06 septembre de 14h00 à 18h00  
Participation pour cette journée de la Joyeuse Banda, de la Fanfare et du manège (gratuit).

Sur cette même journée et dans le cadre du festival jardins en scène, les ateliers de Pénélope présenteront le spectacle : « Le Petit vélo » dès 16h00 à l'espace Gaston Gambier.

Une histoire comme un conte, un monde de réalité distendue où l'on peut croiser le sportif frénétique, le cyclotouriste, l'enfant débutant, l'écologiste convaincu, comme autant de profils piochés dans notre réel, au milieu de rhinocéros sur vélo volant, de tandem à 5, de vélo sous-marins ... (gratuit, tout public à partir de 5 ans).



3<sup>ème</sup> Commune péri-urbaine de l'agglomération amiénoise, Camon est une commune qui n'a cessé de se développer depuis les années 60 afin de répondre à une demande croissante de logements.

Camon a la particularité d'offrir différents types d'habitats permettant une mixité des populations. Habitat individuel pavillonnaire, habitat individuel groupé, habitat collectif public et privé, logements adaptés au vieillissement, Camon attire toujours plus de familles à la recherche de proximité avec la ville tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable et une offre de services de proximité.

L'urbanisation des dernières décennies a produit un habitat de grands logements familiaux qui deviennent difficiles d'accès et d'entretien lorsque les enfants sont partis et que le poids de l'âge se fait sentir. Le besoin de logements plus petits, sans entretien, aux normes d'accessibilité fait cruellement défaut pour celles et ceux qui sont attachés aux liens amicaux, associatifs, sociaux qu'ils ont tissés durant des années. Libérer sa grande maison qui pourrait permettre d'accueillir de nouvelles familles pour rejoindre un appartement confortable et accessible n'est possible actuellement qu'en quittant Camon pour Amiens. Il y a un besoin de logements collectifs privés qu'il convient de combler sur notre commune.

Lorsque l'activité de réparation de bateau qui occupait le bord de Somme rue René Gambier a cessé, l'opportunité s'est présentée à la commune de racheter ce terrain. Les hangars ont été détruits et des appels à projets lancés pour accueillir initialement une structure de restauration et de loisirs sont restés vains : Le surcoût de fondations spéciales plombant l'économie des projets.

Nous avons donc fait évoluer le projet vers la construction de logements de qualité qui pourraient offrir d'une part une réponse au besoin de logements privés aux normes accessibilité et d'autre part à proximité du centre-bourg et ses services, un environnement paysager de prestige avec la Somme, le parc Gaston Gambier, au pied du chemin de halage à une encablure du centre d'Amiens.

Des investisseurs locaux se sont manifestés et ont proposé un projet de résidence de 30 logements du T2 au T4 entièrement accessibles avec ascenseurs et proposant des terrasses généreuses. Cette nouvelle résidence permettra de répondre à une vraie demande, tout en évitant l'étalement urbain, consolidera nos commerces et services du centre-bourg. Elle viendra combler une friche vide en requalifiant cette entrée de ville.

Avec cette réalisation Camon poursuit la dynamique de développement et d'attractivité que nous mettons en œuvre depuis 20 ans et qui place notre commune parmi les plus recherchées pour y fonder famille et projet de vie.



### Organisé par la Municipalité de Camon avec le concours des Associations locales, de l'Espace Culturel Nymphéa

L'ouverture du Salon aura lieu le samedi 04 septembre de 10h00 à 19h00.

Une vie associative riche et variée anime notre commune. Il faut souligner ici le rôle essentiel de tous les bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service de ces associations. Inviter à la rencontre, éveiller des talents, tel est le but de ce Forum des associations. Il vous sera proposé le samedi matin vers 11h00, une séance de taïchi adapté en plein air ou en salle selon le temps.

#### Les associations présentes :

- L'US Camon Football
- L'US Camon Athlétisme
- Le Tennis Club
- Le Comité de la Somme de Hand-Ball
- L'US Camon Cyclisme
- La Fanfare l'Hortillonne
- L'UNRPA
- Chasse en plaine
- La Société de Pêche « Chés Cafouilleux »
- Le Cercle Colombophile Amiénois
- La FCPE (parents d'élèves)
- L'APEI (parents d'élèves)
- Le Comité de la Fête des Hortillonnages
- Alcool Écoute Joie et Santé
- Le Groupement Philatélique Picard
- Les Virades de l'Espoir
- La crèche « Les Caminous »
- Le Camon Country Club
- Le Secours Populaire antenne Camon / Rivery
- Club des supporters de l'US Camon Football
- Club des Echees
- Les petits poids ça Bouscule Terrible

#### L'espace Nymphéa propose diverses activités au centre culturel :

- Arts plastiques (dessin, peinture...)
- Atelier découverte de la gravure (à partir de 8 ans, ados et adultes)
- Atelier céramique
- Atelier sculpture
- Modern Jazz
- Judo
- Self défense
- Gymnastique, step, aérobic, fitness

#### Activités salle Jean Moulin :

- Hip-hop
- Danse classique ( cours de pointe, cours de danse, éveil corporel, initiation...)
- Danse Tango
- Cours de Kung Fu - Wushu - Sanda - Taïchi chuan

#### L'école de musique Harmonia

Renseignements et présentation de l'école.

Le calendrier scolaire s'applique également à l'école de Musique.

# Vivre CAMON

## Festival International de Jardins

Rendez-vous incontournable de la création paysagère & artistique, le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens fête sa 12e édition en 2021 avec 11 nouvelles productions, 4 jardins et 4 installations auxquels s'ajoutent 3 projets étudiants de l'UFR des Arts – Université de Picardie Jules Verne. Créé en 2010 par Gilbert Fillingier, alors directeur de la Maison de la Culture d'Amiens, le Festival a pour vocation de promouvoir la jeune création contemporaine dans un site naturel d'exception que forment les Hortillonnages.

### EN BARQUE

A Camon, louez une barque au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du parking), pour naviguer vers les différentes parcelles investies autour de l'étang de Clermont, pour un parcours d'îlots en îlots de 2h30.

**PORT À FUMIER** (Accueil – 35 rue Roger Allou – 80450 Camon)

**Du 22 mai au 30 juin / fermé lundi et mardi**  
mercredi, jeudi, vendredi : 13h – 19h / samedi et dimanche : 10h – 19h

**1<sup>er</sup> juillet au 31 août / ouvert tous les jours**  
du lundi au vendredi : 13h – 19h / samedi et dimanche : 10h – 19h

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre / fermé le lundi et mardi**  
mercredi, jeudi, vendredi : 13h – 19h / samedi et dimanche : 10h – 19h

Accès sur réservation :

[www.artetjardins-hdf.com](http://www.artetjardins-hdf.com) / +33 (0)6 78 53 55 92



### A PIED

A Amiens, accédez par le chemin de halage à l'île aux Fagots et à la presqu'île Robinson ou par le chemin du Malaquis à l'étang de Rivery. Et n'oubliez pas votre pique-nique, détente assurée !

**ILE AUX FAGOTS** (Accueil – 43 chemin de halage – 80000 Amiens)

**Du 22 mai au 30 juin / fermé le lundi et mardi**  
du mercredi au dimanche : 12h30 – 19h

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août / ouvert tous les jours**  
du lundi au dimanche : 12h30 – 19h

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre / fermé le lundi et mardi**  
du mercredi au dimanche : 12h30 – 19h

Entrée libre et gratuite





## M a i s o n s f l e u r i e s

Le Jury du concours des maisons fleuries s'est réuni le lundi 5 juillet afin d'évaluer le fleurissement des habitations. Une cérémonie récompensant les lauréats aura lieu le mercredi 13 octobre à 18h30.

Cette année 35 participants se sont affrontés dans 3 catégories :

- Catégorie A** : Maison avec grand jardin visible de la rue
- Catégorie B** : Maison avec courette ou petit jardinet visible de la rue
- Catégorie C** : appartement avec balcon visible de la rue
- Catégorie D** : commerce (exceptés les fleuristes).



Bravo aux habitants qui concourent à l'embellissement de notre commune.  
Petite nouveauté cette année, une quarantaine de flyers ont été distribués aux maisons qui ont retenu l'attention du jury mais qui n'ont pas candidatés et un prix spécial du jury a été décerné. N'hésitez plus à vous inscrire l'année prochaine.

## É t a t - C i v i l



### Décès

DARRAS Jean-Claude  
DENIS Jean-Pierre  
LENCLÉN Gérard  
CHASSARD Quentin  
CORDEIRO née THIERRY Sonia  
GIGOT Fabrice  
LEBLANC Bruno  
ROYNET Vanessa  
FAVIOT Pierre  
LEFEVRE Régis  
NIVASSE Jean-Pierre  
TURON-LABORDE née SANNIER Odette  
REGNAUT Francis  
DEVIANNE Gabriel  
PICARD née DURAND Laure  
LEGRAND Léon  
GREUET Jacques  
LOURDAULT Claude  
RAIMBERT Michel  
DELDREVE née DAVERGNE Monique  
RAIMBERT Michel  
TIÉFAINE Bernard  
MANSION Jacques  
KUNCZE Armand  
PINAULT Jean-Pierre  
MARTEL Richard  
ROSEY Yves  
HUANT née DUPONT Marcelle  
SAVREUX née VIOLIER Annie  
GRELA née UGARTE Elisabeth  
LOYER Maxime  
BEAUVAIS née YVINEC Jocelyne  
MIELLÉ née CARON Patricia  
CARON née THIEBAUT Arlette



### Naissances

DA SILVA Sémy  
AUXENFANS Noah  
BERDAL Yussuf  
PAUCHET Ezra  
CAIEZ Rayan  
DEREUDER Noa  
HÉDÉ Maylone



### Mariages

VASSEUR Emmanuel & RICHARD Catherine  
mariés le 26 février 2021 par **Jeannine GUYOT**

RENOULT Vincent & PORQUIER Marie  
mariés le 24 avril 2021 par **Jean-Claude RENAUX**

DEMARCY Gauthier & CONTE Charlotte  
mariés le 15 mai 2021 par **Jean-Claude RENAUX**

DARRAS Jacques & SAUVAL Christelle  
mariés le 26 juin 2021 par **Jean-Claude RENAUX**

DUFOURNY Arnaud & DAST Caroline  
mariés le 3 juillet 2021 par **Jean-Claude RENAUX**

JEROME Yohann & MORTEL Mélanie  
mariés le 03 juillet 2021 par **Jean-Claude RENAUX**



PARIN Thylio

Portail  
Familie



Chers parents, Vous avez récemment reçu un email vous demandant de créer votre compte sur le nouveau portail famille. N'oubliez pas de régulariser votre situation dans les meilleurs délais, si ce n'est pas déjà fait afin de pouvoir bénéficier pleinement du service dès la rentrée 2021/2022. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter Claire ou Nicolas au Ranch et Vincent en mairie.



**Personnes isolées, fragilisées,  
handicapées**

**Inscrivez-vous au CCAS  
Appelez-le 03.22.49.65.72**

Parlez-en autour de vous  
Parents, voisins, amis, vous pouvez également nous  
contacter



### Expression de l'opposition

40%. Ce n'est pas le taux d'abstention, mais bien le taux de participation aux élections départementales et régionales dans notre commune. C'est un fait, le débat d'idées n'a pas pu ou pas pu avoir lieu, et tous les élus doivent en tirer les conclusions. La politique, c'est : « la gestion des affaires de la cité ». Encore faudrait-il que les habitants soient au courant de la date des conseils municipaux, comme déjà demandé plusieurs fois... Et si nous faisons chacun notre part ? #BougeonsCamon

VIVRE CAMON  
Bulletin d'information municipale  
Responsable de la publication :  
Jean-Claude Renaux  
www.camon.fr  
Impression IRG  
Conception : Com'une Idée  
Réalisation : Mairie de Camon



Merci de ne pas nourrir les chevaux en pâture. En effet, tous les aliments ne sont pas appropriés et peuvent même s'avérer toxique.



#### **Mardi 13 juillet 2021 : Retraite aux flambeaux**

**22h00** : Rassemblement Place de la Mairie.  
**22h30** : La Fanfare l'Hortillonne de CAMON emmène tambour battant le cortège au Marais des Bœufs, à l'Espace Gaston Gambier pour le feu d'artifice.

#### **Mercredi 14 juillet 2021 : Fête Nationale**

**11h00** : Rassemblement Place de la Mairie,  
Dépôt de gerbes au Monument aux Morts



**23 juillet, 27 août et 24 septembre de 9H à 12H** : Consultations de puériculture du Conseil Départemental.

**Du 03 au 25 août** : Expo Pirate à la Médiathèque  
À partir de 6 ans

**10 août de 16h à 17h** : Permanence avocat au CCAS sur rdv.

**16 septembre de 14h00 à 16h30** : Permanence Conseillère juridique sans rdv

**25 & 26 septembre** : Les Virades de l'Espoir.

**05 octobre de 9h30 à 11h30** : Permanence ADIL au CCAS sur rdv.

Mairie de CAMON  
Place du Général Leclerc  
BP 20002  
80334 CAMON Cedex  
Tél. : 03 22 49 30 00  
Fax : 03 22 49 30 09  
Horaires d'ouverture au public :  
Du Lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

